

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 117

18 janvier 2010

SOMMAIRE

A.D. Consult	5616	Lighthouse Services S.à.r.l.	5571
Amur Consumer Capital No 1 S.A.	5594	MGTX International S.à r.l.	5576
Anchor Sub Funding S.à.r.l.	5584	Morgan Stanley Asset Management S.A.	
Aspen Grove Holding S.A.	5588	5612
Athantor Participations S.A.	5575	NH Finance S.A.	5576
Aviation Leasing OpCo 12 S.à r.l.	5612	Paneuropa Real Estate InvestCo	5573
Belimmo S.A.	5576	PCF S.A.	5602
B.G. Management S.à r.l.	5602	PGF II (Lime) S.A.	5613
Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg)		PMI	5610
S.A.	5598	ProLogis UK CCXXIV S.à r.l.	5580
Blafis Inc. S.A.	5575	Publifund	5572
Bluenet Holdings S.à r.l.	5602	RE German Office General Partners S.à r.l.	
Bright Pattern	5596	5588
BT Luxembourg Investment Holdings S.A.		RE German Small Properties General	
.....	5572	Partners S.à r.l.	5610
Cagest S.A.	5581	RE German Small Properties Two General	
Colomis S.A.	5616	Partners S. à r.l.	5596
COPAT Luxembourg S.à r.l.	5587	Scandium Alternative Investments	5591
CPI Atlantis Property Trader S.à r.l.	5586	Serenity S.A.	5600
Danske Bank International S.A.	5612	SIFC Office & Retail S.à r.l.	5614
Deutsche Morgan Grenfell Development		Skyblue Holding S.A.	5601
Capital Italy S.A.	5604	SSCP Aero S.à r.l.	5571
Distribelux S.A.	5614	Strange GmbH	5572
Energie Service S.A.	5613	The Ticketing Group S.A.	5614
Eurofins Pharma Lux	5613	The Ticketing Group S.A.	5572
Fourtune Participations S.A.	5574	Trans Europe Invest SA.	5609
Gacel Finance	5573	TRILUX Luxembourg S.à r.l.	5615
GEOPF St George's Retail Park S.à r.l.	5615	Tuma Trade	5616
Global Net S.A.	5615	UBI Management Company S.A.	5571
Grunt S.à r.l.	5570	Umbra Holding S.A.	5574
Guineu Immobles Luxembourg S.A.	5588	Valentin Holding S.A.	5574
Hottinger Research and Marketing Servi-		Vankauher S.à r.l.	5570
ces S.A.	5611	Vinval S.C.I.	5611
Investcredit SICAV	5570	Visma Holdings Lux S.à.r.l.	5585
J.P.J.2.	5587	WATAMAR & Cie S.A.	5610
JST Corporation SA	5575	Westfin Int. S.A.	5612
Lexington Capital Holdings Sàrl	5606	Yous Real Estate Group S.A.	5613

Vankauher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 105, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 20.257.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 12 novembre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société VANKAUHER S.à.r.l., ayant eu son siège social à L-1521 Luxembourg, 105, rue Adolphe Fischer.

Le prédit jugement a mis les frais à charge du trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2009.

Pour extrait conforme
18-20, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Me Alessia ROSSI
Le liquidateur / Avocat à la Cour

Référence de publication: 2010003252/19.

(090197091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Investcredit SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 127.409.

Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2009

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 11 décembre 2009, que Messieurs Xavier Cornella Castel, Agusti Garcia Puig, Iain Macleod et Sergi Martin Amoros ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2010 et que KPMG Luxembourg a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2010.

Monsieur José Luis Dorado (résidant 8 Tramontana, 28223 Madrid, Espagne) et Monsieur Carlos Fernandez-Rubies (résidant 5 Moreto, 28014 Madrid, Espagne) ont été élus en qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour INVESTCREDIT SICAV
The Bank, of New York Mellon (Luxembourg) S.A.
Lue Bieber / Signature

Référence de publication: 2010003253/21.

(090197265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Grunt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 40, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 90.984.

Résolution prise par l'associé unique en date du 16 novembre 2009

La nouvelle adresse de la gérante et de l'associé unique, Madame Olga Gerbst, analyste financier, née le 30 décembre 1977 à Tchernovtsy, Ukraine, détenant toutes les 100 parts sociales de la société est dès maintenant 40, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Grunt S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2010003263/14.

(090197064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

UBI Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 81.255.

Il résulte d'une résolution circulaire du Conseil d'Administration du 23 novembre 2009 que:

- M. Riccardo Barbarini, résidant au 62 Via Cefalonia, I-25175 Brescia (Italie) a démissionné de sa fonction d'Administrateur de UBI Management Company S.A.,
 - M. Cesare Colombi, résidant au 74 Via Cefalonia, I-25175 Brescia (Italie) a été nommé à la fonction d'Administrateur de UBI Management Company S.A. par cooptation du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en Avril 2010.
 - L'adresse de M. Massimo Amato, Administrateur de la Société, est 37/A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
 - L'adresse de M. Alex Schmitt, Administrateur de la Société, est 22-24, Rives de Clausen, L-2015 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gruppo UBI Banca
Gianluca Rossi
Joint General Manager

Référence de publication: 2010003254/19.

(090197255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Lighthouse Services S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 69.995.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2009

La société Swallow Investment S.A. avec siège social à 10, rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg, Registre de Commerce Luxembourg Section B 69.975 déclarait son intention de vendre 25 parts sociales de la société à Monsieur Kristian Groke, né le 01.04.1964 à Hambourg, Allemagne, demeurant 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

L'Assemblée décidait à l'unanimité d'accepter ce transfert de parts sociales conformément à l'article 1690 du Code Civil, avec dispense de signification.

La répartition des parts sociales est donc dès maintenant comme suit:

Swallow Investment S.A.	350 parts
Kristian Groke, Luxembourg	150 parts
Total	500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Lighthouse Services S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2010003261/21.

(090197075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

SSCP Aero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 139.738.

Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} octobre 2009

A) L'adresse des gérants (Alexander James Bermingham et Anke Jager) sera changée au 9a, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} Octobre 2009.

Pour SSCP Aero S.à.r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010003172/14.

(090197118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

BT Luxembourg Investment Holdings S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 5.227.440,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 92.175.

Monsieur Claude LACASSE, Administrateur A et Président du Conseil d'administration de la Société réside actuellement 12, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003265/12.

(090196891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Strange GmbH, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 108.622.

Monsieur Przemyslaw Ireneusz SZOSTAK, associé et gérant de la Société, réside ul. Pzenna 51, 22-100 Chelm, Pologne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003266/12.

(090196887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

The Ticketing Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 121.915.

Par la présente, nous avons le regret de vous informer que nous démissionnons de notre poste de commissaire aux comptes de la société The Ticketing Group S.A., et ceci avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 2 novembre 2009.

Trustconsult Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010003275/12.

(090196771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Publifund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 45.063.

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 9 octobre 2009 a pris note de la démission de:

- Madame Maryse WILMET

Coordinateur Product Manager Gestion Court Terme, Dexia Banque Belgique S.A., 44, Boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles, en date du 1^{er} octobre 2009

et a décidé de coopter:

- Monsieur François FRANSSSEN,

Coordinateur Marketing Public & Wholesale Banking, Dexia Banque Belgique S.A., 44, Boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles, en date du 9 octobre 2009.

Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves MALDAGUE,

Président du Comité de Direction et Administrateur-Délégué, Dexia Asset Management Luxembourg S.A., 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- Monsieur François FRANSSSEN,

Coordinateur Marketing Public & Wholesale Banking, Dexia Banque Belgique S.A., 44, Boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles, en date du 9 octobre 2009

- Monsieur Vincent HAMELINK,

Global Head of Fixed Income Management - Dexia Asset Management Belgium, Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles

- Monsieur Jeffrey NADAL

Vice-President, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

- DEXIA ASSET MANAGEMENT Luxembourg, représentée par Naïm ABOU-JAOUDE

136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Pour PUBLIFUND

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010003282/34.

(090197490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Paneuropa Real Estate InvestCo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 118.879.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 11 décembre 2009, les mandats des gérants LANNAGE S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour PANEUROPA REAL ESTATE INVESTCO

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2010003284/17.

(090197449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Gacel Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 42.275.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2009

Acceptation de la démission de Norbert SCHMITZ, et des sociétés FMS SERVICES SA et SGA SERVICES SA, Administrateurs en tant qu'Administrateurs.

Acceptation de la nomination comme nouveaux Administrateurs de Madame Sylviane COURTOIS, adresse professionnelle au 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Monsieur Eddy WIRTZ, adresse professionnelle au 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg et Monsieur Patrick ROCHAS, adresse professionnelle au 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg à partir de ce jour. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric HERREMANS en tant que Commissaire aux Comptes.

Acceptation de la nomination de la société MAZARS, dont les siège social est au 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg comme nouveau Commissaire aux Comptes à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Le siège social est transféré au 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

GACEL FINANCE

Référence de publication: 2010003589/21.

(090197172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Fourtune Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 118.196.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société FOURTUNE PARTICIPATIONS S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la Société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003643/18.

(090196794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Valentin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 47.400.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société VALENTIN HOLDING S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la Société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003641/18.

(090196799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Umbra Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 28.811.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société UMBRA HOLDING S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la Société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003640/18.

(090196802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Athantor Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 118.195.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société ATHANOR PARTICIPATIONS S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003639/18.

(090196805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

JST Corporation SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 82.743.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société JST CORPORATION S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003638/18.

(090196806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Blafis Inc. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 102.427.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il résulte d'un jugement rendu le 10 décembre 2009 par la sixième chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société BLAFIS INC. S.A., dont le dernier siège social était au L-1219 Luxembourg, 23, rue de Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation judiciaire a été ordonnée.

Le tribunal a nommé Juge-Commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Arnaud Sagnard, avocat au Barreau de Luxembourg (Liste IV), demeurant à Luxembourg.

Le même jugement ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour la société en liquidation

Maître Arnaud Sagnard

Le liquidateur

Référence de publication: 2010003637/18.

(090196810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

MGTX International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 725.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.466.

Suite au conseil de gérance tenu en date du 10 décembre 2009, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 35, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2010003655/12.

(090196776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Belimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 30.964.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, qui s'est tenue à Luxembourg en date du 18 septembre 2009

L'assemblée décide:

D'accepter la démission des administrateurs avec effet immédiat:

Monsieur Sgreccia Marco

Monsieur Marochi Fabio

D'accepter la démission de l'administrateur-délégué avec effet Immédiat:

Monsieur Sgreccia Marco

D'accepter la démission de la personne chargée du contrôle des comptes avec effet immédiat:

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

De nommer comme nouveau administrateur à partir du 8 septembre 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

Monsieur Bindels Claude

15, rue Bellevue

L-3345 Leudelange

De nommer comme nouvelle personne chargée du contrôle de comptes à partir du 9 septembre 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

Euraudit S.à r.l.

16, Allée Marconi

L-2120 Luxembourg

RC B 42.889

De transférer le siège social à l'adresse suivante:

16, Allée Marconi

L-2120 Luxembourg

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

Pour la société

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010003657/35.

(090197281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

NH Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2631 Luxembourg, 1, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 75.694.

In the year two thousand nine, on the second day of December,

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder (the Sole Shareholder) of NH Finance S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 1, route de Trèves, L-1019 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 75.694.

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on April 4, 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated September 6, 2000, number 633. The articles of association of the Company (the Articles) have been modified for the last time by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on December 21st, 2006, published in Mémorial C, Recueil Sociétés et Associations on May 11, 2007 under number 852.

THERE APPEARS:

NH Hotel Rallye S.A., a company organised under the laws of Spain, having its registered office at C/Santa Engracia 120, 28003 Madrid, Spain (the Sole Shareholder);

represented by Me Audrey Jarretton, avocat, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Madrid on November 25, 2009.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 8.1 of the Articles and articles 67 and 67-1 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

I. That eight thousand nine hundred and thirty (8,930) shares of the Company, having a nominal value of twelve thousand four hundred and fifty-six Euro (EUR 12,456.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company of one hundred and eleven million two hundred and thirty-two thousand eighty Euro (EUR 111,232,080), are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. decrease of the issued share capital of the Company by an amount of one hundred and eleven million two hundred and thirty-two thousand eighty Euro (EUR 111,232,080.-) by a partial set off of the accumulated losses of the Company amounting one hundred and twenty two millions four hundred and ninety-two thousand nine hundred and eighty-seven Euro (EUR 122,492,987.-), which results in a temporarily decrease of the current share capital of one hundred and eleven million two hundred and thirty-two thousand eighty Euro (EUR 111,232,080.-) represented by eight thousand nine hundred and thirty (8,930) shares, having a par value of twelve thousand four hundred and fifty-six Euro (EUR 12,456.-) each to an amount of zero Euro (EUR 0.-); and the cancellation of eight thousand nine hundred and thirty (8,930) shares of the Company, having a nominal value of twelve thousand four hundred and fifty-six Euro (EUR 12,456.-) each;

2. decision in respect of article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended;

3. increase of the share capital of the Company by an amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) in order to fix its share capital in an amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;

4. creation and issuance of three hundred and ten (310) new shares so as to raise the total number of shares to three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the rights and privileges as ascribed to them in the articles of association of the Company;

5. subscription and payment of the increase of share capital specified in item 3 above and allocation of the new shares;

6. amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company to reflect the changes in the share capital specified in item 1 and 3 above;

7. amendment of the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director acting individually and under its sole signature to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares; and

8. miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the issued share capital of the Company in an amount of one hundred and eleven million two hundred and thirty-two thousand eighty Euro (EUR 111,232,080.-) by a partial set off of the accumulated losses of the Company amounting one hundred and twenty two millions four hundred and ninety-two thousand nine hundred and eighty-seven Euro (EUR 122,492,987.-), which results in a temporarily decrease of the current share capital of one hundred and eleven million two hundred and thirty-two thousand eighty Euro (EUR 111,232,080.-) represented by eight thousand nine hundred and thirty (8,930) shares, having a par value of twelve thousand four hundred and fifty-six Euro (EUR 12,456.-) each to an amount of zero Euro (EUR 0.-).

Accordingly, the Sole Shareholder acknowledges the cancellation of the eight thousand nine hundred and thirty (8,930) shares it held in the Company.

Proof of the losses have been evidenced by the audited annual account of the Company related to the financial year beginning on January 1st, 2008 and ending on December 31st, 2008.

Second resolution

The Sole Shareholder acknowledges the provisions of article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and resolves not to dissolve the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company in an amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) in order to fix its share capital to thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to create and issue, with immediate effect, three hundred and ten (310) new shares so as to raise the total number of shares to three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the rights and privileges as ascribed to them in the Articles.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to three hundred and ten (310) newly issued shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and to fully pay up the newly issued shares by way of a contribution in cash in an aggregate amount of twenty million Euro (EUR 20,000,000.-).

The Sole Shareholder resolves to allocate the contribution in cash to the Company as follows:

- an amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) will be allocated to the share capital account of the Company; and

- an amount of ninety-nine million nine hundred and sixty-nine thousand Euro (EUR 19,969,000.-) will be allocated to the share premium account of the Company.

Such contribution in cash has been evidenced to the undersigned notary, who expressly confirms this.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth be read as follows:

"The subscribed share capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) represented by 310 (three hundred and ten) shares in registered form having a par value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, fully paid up.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director acting individually and under its sole signature to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 8,100.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux décembre,

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) de NH Finance S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, route de Trèves, L-1019 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.694.

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 avril 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, daté du 6 septembre 2000, numéro 633. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg le 21 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 mai 2007, numéro 852.

A COMPARU:

NH Hotel Rallye S.A., une société organisée selon les lois d'Espagne, ayant son siège social à C/Santa Engracia 120, 28003 Madrid, Espagne (l'Actionnaire Unique);

représentée par Me Audrey Jarretton, avocat, ayant son adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donné à Madrid le 25 novembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour les besoins de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, prend les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 8.1 des Statuts et des articles 67 et 67-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Que huit mille neuf cent trente (8.930) actions de la Société, ayant une valeur nominale de douze mille quatre cent cinquante-six euros (EUR 12.456) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société de cent onze millions deux cent trente-deux mille quatre-vingts euros (EUR 111.232.080) sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. réduction du capital social émis de la Société d'un montant de cent onze millions deux cent trente-deux mille quatre-vingts euros (EUR 111.232.080) par une compensation partielle des pertes cumulées de la Société s'élevant à cent vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quatre-vingt-sept euros (EUR 122.492.987) qui entraîne une réduction temporaire du capital social actuel de cent onze millions deux cent trente-deux mille quatre-vingts euros (EUR 111.232.080) représenté par huit mille neuf cent trente (8.930) actions ayant une valeur nominale de douze mille quatre cent cinquante-six euros (EUR 12.456) chacune à un montant de zéro euro (EUR 0,-); annulation des huit mille neuf cent trente (8.930) actions de la Société, ayant une valeur nominale de douze mille quatre cent cinquante-six euros (EUR 12.456) chacune;

2. décision quant à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée;

3. augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) afin de fixer son capital social à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune;

4. création et émission de trois cent dix (310) nouvelles actions afin d'augmenter le nombre total des actions à trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, avec les droits et privilèges leur étant attribués dans les statuts de la Société;

5. souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 3 ci-dessus et affectation des nouvelles actions;

6. modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les modifications du capital social mentionnées aux points 1 et 3 ci-dessus;

7. modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société agissant individuellement et sous sa seule signature pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises; et

8. divers.

III. Que l'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de réduire le capital social émis de la Société d'un montant de cent onze millions deux cent trente-deux mille quatre-vingts euros (EUR 111.232.080) par une compensation partielle des pertes cumulées de la Société s'élevant à cent vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quatre-vingt-sept euros (EUR 122.492.987) qui entraîne une réduction temporaire du capital social actuel de cent onze millions deux cent trente-deux mille quatre-vingts euros (EUR 111.232.080) représenté par huit mille neuf cent trente (8.930) actions ayant une valeur nominale de douze mille quatre cent cinquante-six euros (EUR 12.456) chacune à un montant de zéro euro (EUR 0,-).

Par conséquent, l'Actionnaire Unique prend acte de l'annulation des huit mille neuf cent trente (8.930) actions qu'il détient dans la Société. La preuve des pertes a été documentée par les comptes annuels audités de la Société dressés pour l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2008 et s'achevant le 31 décembre 2008.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique prend acte des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et décide de ne pas dissoudre la Société.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) afin de fixer son capital social à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de créer et émettre, avec effet immédiat, trois cent dix (310) nouvelles actions afin d'augmenter le nombre total des actions à trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, avec les droits et privilèges leur étant attribués dans les Statuts.

Souscription - Libération

Sur ces faits, l'Actionnaire Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux trois cent dix (310) actions nouvellement émises ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles actions par un apport en numéraire d'un montant total de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000).

L'Actionnaire Unique décide d'affecter l'apport en numéraire à la Société de la manière suivante:

- un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) sera affecté au compte de capital social de la Société; et
- un montant de dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 19.969.000) sera affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Cet apport en numéraire a été prouvé au notaire instrumentant qui le confirme expressément.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions sous forme nominative ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, entièrement libérées."

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société agissant individuellement et sous sa seule signature pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte sont estimés à environ 8.100,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi le présent acte a été rédigé au Luxembourg, à la date stipulée au début des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: A. JARRETON, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52834. Reçu 75.- € (soixante-quinze Euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010004405/214.

(090198615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

ProLogis UK CCXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010004397/14.

(090198092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Cagest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile).

R.C.S. Luxembourg B 25.177.

—
Fusion

du 10 décembre 2009

Numéro 09/20.597

Entre:

CAGEST S.A.

L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile)

R.C. Luxembourg B 25.177

Absorbante

&

Société Foncière Blochausen S.A.

L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile)

R.C. Luxembourg B 144.942

Absorbée

L'an deux mille neuf, le dix décembre.

Par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois CAGEST S.A., ayant son siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 25.177 (NIN 2009 2201 954), ci-après également dénommée "la Société",

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc ELTER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 33 du 9 février 1987, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN, en date du 24 novembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 54 du 2 mars 1988;

- suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN, en date du 18 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 710 du 1^{er} septembre 2001;

- suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN, en date du 6 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 598 du 2 juin 2003;

- suivant acte reçu par le notaire Henri BECK, de résidence à Echternach, en date du 3 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 527 du 11 mars 2009.

La séance est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul LEESCH, commerçant en retraite, demeurant à CH-9113 Degersheim, Wolfensberg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Joseph, dit Jeff LEESCH, employé privé, demeurant à L-7392 Blaschette, 8, rue du Gruenewald.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Monsieur Maximilien, dit Max LEESCH, commerçant, demeurant à L-8387 Koerich, Chalet Saint-Hubert.

Le bureau de l'assemblée générale extraordinaire étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est conçu comme suit:

1) Augmentation de capital à concurrence du montant de SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 64.950,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) au montant de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 95.950,-) sans création d'actions nouvelles.

2) Libération du montant de SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 64.950,-) par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social moyennant un paiement en numéraire.

3) Réduction du capital social à concurrence du montant de CINQUANTE-CINQ MILLE CENT CINQUANTE EUROS (€ 55.150,-) pour le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 95.950,-) au montant de QUARANTE MILLE HUIT CENTS EUROS (€ 40.800,-) par absorption des pertes figurant au bilan arrêté au 30 juin 2009.

4) Constatation de l'exécution des obligations résultant des articles 261 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales suite au projet de fusion daté du 28 septembre 2009 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1971 du 9 octobre 2009 proposant l'absorption par la société anonyme CAGEST S.A. de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A..

5) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par l'absorption de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. par la société anonyme CAGEST S.A..

6) Constatation de la réalisation de la fusion à la date de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme CAGEST S.A., approuvant la fusion sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les effets de la fusion par rapport aux tiers.

7) Constatation que l'apport de fusion de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. à la société anonyme CAGEST S.A. comprend des propriétés immobilières, et description des biens concernés et pouvoirs à donner à l'effet d'assurer, au nom de la société absorbante, leur transcription auprès du Bureau compétent de la Conservation des Hypothèques.

8) Augmentation de capital à hauteur de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE DEUX CENTS EUROS (€ 486.200,-) suite à l'apport de tous les actifs et passifs de la société anonyme SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. à la société CAGEST S.A. pour le porter du montant de QUARANTE MILLE HUIT CENTS EUROS (€ 40.800,-) au montant de CINQ CENT VINGT-SEPT MILLE EUROS (€ 527.000,-) par la création de vingt-huit mille six cents (28.600) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale et avec paiement d'une prime de fusion à hauteur de SEIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS (€ 16.874,-).

9) Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (alinéa 1^{er}). Le capital social est fixé à CINQ CENT VINGT-SEPT MILLE EUROS (€ 527.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sans désignation de valeur nominale.

10) Divers.

II) Participation à l'Assemblée:

La liste de présence à l'assemblée mentionne les actionnaires de la Société et le nombre d'actions émises.

Une fois signée par les membres du bureau, la liste sera enregistrée avec le présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de la liste de présence que les deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale émises par la Société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III) Constatation de la validité de l'assemblée générale extraordinaire

La liste de présence, après vérification par les scrutateurs, est reconnue exacte par l'assemblée générale extraordinaire, laquelle décide de renoncer aux formalités de convocation, l'intégralité du capital social étant représentée et l'actionnaire unique se considérant dûment convoqué déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV) Exposé préalable:

Le Président aborde l'ordre du jour et présente à l'assemblée le projet de fusion daté du 28 septembre 2009, proposant l'absorption par la société anonyme CAGEST S.A. de la société anonyme SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A..

Ledit projet de fusion a été publié au Mémorial C numéro 1971 du 9 octobre 2009 ainsi qu'il ressort d'une copie présentée aux actionnaires et au notaire.

Considérant la prise d'effet au point de vue comptable de la fusion au 1^{er} juillet 2009, et les droits réservés aux actionnaires par la loi, la tenue de la présente assemblée a été organisée aux fins de consacrer l'approbation de la dite fusion par l'actionnaire unique de la société absorbante.

Il est en outre signalé qu'aux termes d'un acte du ministère du notaire soussigné, dont la minute précède, la Société, en tant qu'unique actionnaire de la société absorbée et exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée générale, a approuvé sans réserve le projet de fusion et décidé de réaliser la fusion par l'absorption de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. par la société anonyme CAGEST S.A..

Délibération

Ensuite, après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence du montant de SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 64.950,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) au montant de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 95.950,-) sans création d'actions nouvelles.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que la libération du montant de SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 64.950,-) a eu lieu par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social moyennant un paiement en numéraire.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, de sorte que le montant de SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 64.950,-) est dès aujourd'hui à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide une réduction du capital social à concurrence du montant de CINQUANTE-CINQ MILLE CENT CINQUANTE EUROS (€ 55.150,-) pour le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (€ 95.950,-) au montant de QUARANTE MILLE HUIT CENTS EUROS (€ 40.800,-) par absorption des pertes figurant au bilan arrêté au 30 juin 2009.

Ledit bilan, dûment approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, et après avoir été signé "ne varietur" par le notaire instrumentant et tous les comparants restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Quatrième résolution

L'assemblée constate l'exécution des obligations résultant des articles 261 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales relatif aux fusions, suite au projet de fusion daté du 28 septembre 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1971 du 9 octobre 2009 proposant l'absorption par la société anonyme CAGEST S.A. de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A..

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'approuver le projet de fusion précité et de réaliser la fusion par l'absorption de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. par la société anonyme CAGEST S.A. aux conditions prévues par celui-ci, par transmission de l'ensemble du patrimoine actif et passif sans exception ni réserve de la société absorbée à la société anonyme CAGEST S.A. et moyennant dissolution sans liquidation de la société absorbée comme conséquence légale de la fusion.

Sixième résolution

L'assemblée constate la réalisation de la fusion à la date de ce jour, avec effet comptable et fiscal à la date du 1^{er} juillet 2009, sans préjudice toutefois des dispositions de l'article 273 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les effets de la fusion par rapport aux tiers.

Septième résolution

L'assemblée constate que l'apport de fusion de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. à la société anonyme CAGEST S.A. comprend des propriétés immobilières, dont le transfert sera soumis aux formalités relatives aux mutations immobilières légalement requises, par acte notarié séparé.

A cet effet, tous pouvoirs sont donnés par l'assemblée à Monsieur Paul LEESCH, commerçant en retraite, demeurant à CH-9113 Degersheim, Wolfensberg, notamment de faire toutes déclarations, passer et signer tous actes déclaratifs et autres, élire domicile, substituer et généralement faire tout le nécessaire et l'utile pour y parvenir.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence du montant de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE DEUX CENTS EUROS (€ 486.200,-) suite à l'apport de tous les actifs et passifs de la société anonyme SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. à la société CAGEST S.A. pour le porter de son montant actuel de QUARANTE MILLE HUIT CENTS EUROS (€ 40.800,-) au montant de CINQ CENT VINGT-SEPT MILLE EUROS (€ 527.000,-) par la création de vingt-huit mille six cents (28.600) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les vingt-huit mille six cents (28.600) actions nouvelles, émises en contrepartie de l'apport à la société anonyme CAGEST S.A. de tous les actifs et passifs de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A. sont attribuées directement aux actionnaires de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A., la société absorbée, de manière strictement proportionnelle à leurs participations respectives dans le capital social de la société absorbée SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A..

Les actions nouvellement émises, attribuées aux actionnaires de la société absorbée, sont des actions nominatives qui donnent des droits de vote, des droits aux dividendes et à la plus-value éventuelle de liquidation. Ces droits sont strictement égaux à ceux octroyés aux actions existantes de la Société CAGEST S.A. et ce à partir du 1^{er} juillet 2009.

Dans leurs rapports respectifs, Monsieur Daniel CROISE de la société anonyme BDO AUDIT, ayant son siège social à Luxembourg, agissant comme réviseur indépendant pour le compte de la société CAGEST S.A., la société absorbante, et Monsieur Marc THILL de la société anonyme AUDIEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg agissant comme réviseur indépendant pour le compte de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A., la société absorbée, ont conformément à l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales approuvé le rapport d'échange des nouvelles actions CAGEST S.A. contre les anciennes actions SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A., savoir deux cent quatre-vingt-six (286) actions nouvelles de la société CAGEST S.A. pour dix (10) actions de la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A..

Un exemplaire du rapport établi pour la société CAGEST S.A., après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec lui.

La fusion entraîne de plein droit la transmission universelle, tant entre la société SOCIETE FONCIERE BLOCHAUSEN S.A., la société absorbée, et la société CAGEST S.A., la société absorbante, qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

La société absorbante devient propriétaire des biens apportés par la société absorbée dans l'état où ceux-ci se trouvaient à la date du 30 juin 2009 sans droit de recours contre la société absorbée pour quelque raison que ce soit.

Le montant de SEIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS (€ 16.874,-), payé à titre de prime de fusion sera inscrite dans un poste de capitaux propres.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (alinéa 1^{er}). Le capital social est fixé à CINQ CENT VINGT-SEPT MILLE EUROS (€ 527.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux membres du bureau, tous connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute, aucun actionnaire n'ayant demandé de la signer.

Signé: P. LEESCH, J. LEESCH, M. LEESCH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 15 décembre 2009. Relation: ECH/2009/1880. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 16 décembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2010004414/189.

(090197893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Anchor Sub Funding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.253.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 décembre 2009

1. Le siège social a été transféré de L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2. La société ANCHOR LIQUIDATOR LLC, enregistrée auprès du registre de commerce du Delaware sous le numéro 4759400, ayant son siège social à 19801 Wilmington, Delaware (Etats-Unis d'Amérique), Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Suivant le contrat de cession de parts du 15 décembre 2009, l'associée unique est dorénavant la suivante:

ANCHOR LIQUIDATOR LLC, enregistrée auprès du registre de commerce du Delaware sous le numéro 4759400, ayant son siège social à 19801 Wilmington, Delaware (Etats-Unis d'Amérique), Corporation Trust Center, 1209 Orange Street.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.
Pour extrait sincère et conforme
Anchor Sub Funding S.A.R.L.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010003658/22.

(090197252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Visma Holdings Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 115.985.

—
RECTIFICATIF

du dépôt du 29 avril 2009, référence L090061345.04

In the year two thousand nine, on the thirteenth day of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Maître Audrey Scarpa, lawyer, residing in Luxembourg, acting in the capacity as a special proxyholder of all the shareholders appearing at the extraordinary general meeting dated February 24, 2009 (recorded at Luxembourg February 27, 2009, LAC /2009/7576) of Visma Holdings Lux S.à.r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, number 964 of May 7, 2009 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 115.985 (the "Company").

The said appearing person, acting in her above stated capacity, has requested the undersigned notary to record her declarations and statements as follows:

- That clerical error appear in the Company's deed dated February 24, 2009 (the "Extraordinary General Meeting").
- That indeed, in the English version of the Subscribers chart there is missed to reveal Citigroup Capital Partners II Cayman holdings LP as Subscriber.
- That accordingly, the Subscribers chart must be read as follows:

Subscribers	Number of A Ordinary Shares subscribed and fully paid in	Number of C Ordinary Shares subscribed and fully paid in	Share Premium paid on the new A Ordinary Shares (NOK)	Total amount paid in (NOK)
HgCapital 5 (Nominees) Limited	6,791	407,701	2,434,737.-	2,849,229.-
Intermediate Capital Group PLC	1,436	86,197	514,756.-	602,389.-
Intermediate Capital GP 2003 No 1 Limited	1,371	82,344	491,748.-	575,463.-
Intermediate Capital GP 2003 Limited	64	3,853	23,011.-	26,928.-
Citigroup Capital Partners II Employee Master Fund, LP	940	56,434	337,018.-	394,392.-
Citigroup Capital Partners II Onshore, LP	424	25,477	152,147.-	178,048.-
Citigroup Capital Partners II Cayman Holdings, LP	532	31,924	190,643.-	223,099.-
Citigroup Capital Partners II 2006 Citigroup Invest- ment, LP	837	50,240	300,026.-	351,103.-
AlpInvest Partners Mezzanine 2006 C.V.	718	43,098	257,378.-	301,194.-
Total	13,113	787,268	4,701,464.-	5,501,845.-

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Maître Audrey Scarpa, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de tous les associés ayant comparu lors de l'assemblée en date du 24 février 2009 (enregistrée à Luxembourg le 27 février 2009 LAC/2009/7576) de Visma Holdings Lux Sàrl, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché of Luxembourg, publié au Mémorial C numéro 964 du 7 mai 2009 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.985 (la "Société").

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire soussigné de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'acte du 24 février 2009 de la Société (l' "Assemblée").
- Qu'en effet, dans le tableau des souscripteurs de la version anglaise, il a été omis de faire figurer la société Citigroup Capital Partners II Cayman Holdings LP comme souscripteur.
- Que par conséquent, il s'agit de lire le tableau des souscripteurs comme suit:

Subscribers	Number of A Ordinary Shares subscribed and fully paid in	Number of C Ordinary Shares subscribed and fully paid in	Share Premium paid on the new A Ordinary Shares (NOK)	Total amount paid in (NOK)
HgCapital 5 (Nominees) Limited	6,791	407,701	2,434,737.-	2,849,229.-
Intermediate Capital Group PLC	1,436	86,197	514,756.-	602,389.-
Intermediate Capital GP 2003 No 1 Limited	1,371	82,344	491,748.-	575,463.-
Intermediate Capital GP 2003 Limited	64	3,853	23,011.-	26,928.-
Citigroup Capital Partners II Employee Master Fund, LP	940	56,434	337,018.-	394,392.-
Citigroup Capital Partners II Onshore, LP	424	25,477	152,147.-	178,048.-
Citigroup Capital Partners II Cayman Holdings, LP	532	31,924	190,643.-	223,099.-
Citigroup Capital Partners II 2006 Citigroup Invest- ment, LP	837	50,240	300,026.-	351,103.-
AlpInvest Partners Mezzanine 2006 C.V.	718	43,098	257,378.-	301,194.-
Total	13,113	787,268	4,701,464.-	5,501,845.-

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SCARPA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 novembre 2009. Relation: LAC/2009/48109. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004420/92.

(090198724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

CPI Atlantis Property Trader S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.453.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de la clôture de liquidation tenue en l'étude de Me Wersant Carlo le 5 novembre 2009

Il résulte d'un acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 novembre 2009, enregistré à Luxembourg A.C., le 11 novembre 2009, Relation: LAC/2009/47304, que:

- l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;

- l'assemblée décide que tous les documents et livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au moins à l'ancien siège de la société.

Pour extrait délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Me Carlo Wersandt.

Référence de publication: 2010003669/16.

(090197598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

J.P.J.2., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 62.880.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 8 décembre 2009

1/ Les mandats de Messieurs John SEIL et Thierry FLEMING ne sont pas renouvelés.

2/ Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Claude SCHMITZ, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

3/ Le siège social de la société est transféré du 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 11 A, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 8 décembre 2009

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2009.

Référence de publication: 2010003682/30.

(090196958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

COPAT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.419.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société "COPAT Luxembourg S.à r.l.", reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 décembre 2009, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15130.

- que la société "COPAT Luxembourg S.à r.l." (la "Société"), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.419,

constituée suivant acte notarié du 28 novembre 2002 et publié au Mémorial C numéro 107 du 4 février 2003; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 26 janvier 2005 et publié au Mémorial C numéro 693 du 14 juillet 005, au capital social de cent cinquante-neuf mille cent Euros (159.100.-EUR) représenté par mille cinq cent quatre-vingt-onze (1.591) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100.-EUR) chacune,

se trouve à partir de la date du 4 décembre 2009 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 9 septembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 22 décembre 2009.

Référence de publication: 2010003679/29.

(090197174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Guineu Immoles Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 49.218.

Changement d'adresse:

L'adresse de M. Ricardo Portabella Peralta, Administrateur délégué, est située: 38 chemin du milieu CH-1245 Collonge-Bellerive

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

GUINEU IMMOBLES LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

Un mandataire

Référence de publication: 2010003693/15.

(090196371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

RE German Office General Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.341.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

RE German Office General Partners S.à r.l.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010004466/15.

(090197757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Aspen Grove Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 79.695.

In the year two thousand and nine, on the tenth of December.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the company "Aspen Grove Holding S.A.", having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (the "Company"), registered at the Register of Commerce of Luxembourg, section B, number 79.695 and constituted on the 15th of December 2000, by notarial deed of Maître Gérard LECUIT, than notary residing in Hesperange, deed published in Mémorial C of 26th July 2001, number 573, page 27458. The Company's articles of incorporation have been modified for the last time by notarial deed of Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg, deed published in Mémorial C of 17th April 2007, number 624, page 29906.

The meeting is presided over by Mrs. Vanessa COLARD, private employee, residing professionally in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs. Sandra SCHENK, private employee, residing professionally in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Vanessa COLARD, prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

1.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the interim financial statements of the Company established for the period from 1st January 2009 to 9 December 2009;
2. Discharge given to the board of directors of the Company;
3. Early dissolution of the Company and putting of the Company into liquidation;
4. Appointment of a board of liquidators of the Company and determination of their powers; and
5. Miscellaneous.

The Shareholders present or represented, the proxies of the represented Shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the Shareholders and the proxies of the represented Shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, initialled „ne varietur" by the appearing parties will remain annexed to the present deed.

As a result of the aforementioned attendance list all 3,580,000 ordinary shares issued are represented at the present meeting, which is consequently duly constituted and may validly deliberate and decide on the different statements of the agenda as follows:

After discussion, the meeting took the following decisions, at unanimity:

First resolution

The meeting decides to approve the interim financial statements of the Company established for the period from 1st January 2009 to 9 December 2009.

Second resolution

The meeting decides to discharge the members of the board of directors of the Company.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the meeting decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint as members of the board of liquidators:

1. Mrs. Vera Lucia Serra Ribeiro, born on January 15, 1945, in Brazil, residing at Edificio Torres del Puerto, Apartamiento 901, Torre A, Pasaje Continuacion Echevarriaza n° 3535, Pocitos, Montevideo, 11200 Uruguay;
2. Mr. Pedro Luiz Ribeiro, born on 15 August, 1944, in Brazil, residing at Edificio Torres del Puerto, Apartamiento 901, Torre A, Pasaje Continuacion Echevarriaza n° 3535, Pocitos, Montevideo, 11200 Uruguay.

The Company shall be bound by the joint signature of the two members of the board of liquidators.

Resolutions in writing approved and signed by all members of the board of liquidators shall have the same effect as resolutions passed at the liquidators' meetings.

Any and all members of the board of liquidators may participate in any meeting of the board of liquidators by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The aforesaid board of liquidators has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The board of liquidators is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The board of liquidators may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The joint signatures of the two members of the board of liquidators bind validly and without limitation the Company in liquidation. The board of liquidators has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The board of liquidators may pay advance on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for payment of the debts.

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

As the agenda is exhausted and nobody requests anymore for the floor, the Chairman declares the meeting closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing people and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Costs / Expenses

The share capital of the company of USD 7,160,000.- is estimated at EUR 4,862,810.- (exchange rate (median price) on December 10, 2009).

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le dix décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Aspen Grove Holding S.A.", société anonyme ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (la "Société"), inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 79.695 et constituée suivant acte reçu le 15 décembre 2000 par-devant Maître Gérard LECUIT, alors notaire de résidence à Hesperange, acte publié au Mémorial C du 26 juillet 2001 numéro 573, page 27458. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 29 décembre 2006 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C du 17 avril 2007, numéro 624, page 29906.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Vanessa COLARD, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra SCHENK, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vanessa COLARD, prénommée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Agenda:

1. Approbation de la situation comptable intérimaire de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 9 décembre 2009;

2. Décharge accordée au conseil d'administration de la Société;

3. Dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation volontaire;

4. Nomination d'un conseil de liquidation et détermination de ses pouvoirs.

5. Divers.

Les Actionnaires présents ou représentés, les mandataires des Actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des Actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

Il résulte de cette liste de présence que toutes les 3.580.000 actions ordinaires émises sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour suivant:

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver la situation comptable intérimaire de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 9 décembre 2009.

Seconde résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration de la Société.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'assemblée décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

Sont nommés membres du conseil de liquidation:

1. Madame Vera Lucia Serra Ribeiro, née le 15 janvier 1945 au Brésil, demeurant à Edificio Torres del Puerto, Apartamento 901, Torre A, Pasaje Continuacion Echevarriaza n° 3535, Pocitos, Montevideo, 11200 Uruguay;

2. Monsieur Pedro Luiz Ribeiro, né le 15 août 1944 au Brésil, demeurant à Edificio Torres del Puerto, Apartamento 901, Torre A, Pasaje Continuacion Echevarriaza n° 3535, Pocitos, Montevideo, 11200 Uruguay.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe des deux membres du conseil de liquidation.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les membres du conseil de liquidation, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de liquidation.

Chaque membre du conseil de liquidation et tous les membres du conseil de liquidation peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les membres du conseil de liquidation participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres du conseil de liquidation concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de liquidation prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le conseil de liquidation est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le conseil de liquidation pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Les signatures conjointes des deux membres du conseil de liquidation pourront engager la Société en liquidation et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la Loi, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le conseil de liquidation pourra payer des avances sur le boni de liquidation ou faire les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Frais

Le capital social s'élevant à EUR 7.160.000,- est évalué à EUR 4.862.810,- (taux de change (median price) du 10 décembre 2009).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes est évalué à deux mille euros (EUR 2.000,-).

DONT ACTE fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Vanessa Colard, Sandra Schenk, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 décembre 2009. LAC/2009/53750. Reçu 12,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 décembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010004463/163.

(090198296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Scandium Alternative Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.344.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh of November.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SCANDIUM ALTERNATIVE INVESTMENTS, a société d'investissement à capital variable having its registered office at Centre Europe, 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Paul Frieders, then notary residing in Luxembourg, dated July 27, 2006,

published in the Mémorial C number 1620 of August 25, 2006 as amended by a deed of Maître Paul Frieders, notary prenamed, dated September 13, 2006, published in the Mémorial C number 1883 of October 6th, 2006.

The meeting is presided by Me Luc COURTOIS, attorney-at-law, residing professionally at 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints as secretary Me Stephanie DOEBLE, attorney-at-law, residing professionally at 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Corinne PHILIPPE, lawyer, residing professionally at 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Dissolution and liquidation of the Company.
2. Appointment of H.R.T. Révision, represented by Dominique Ransquin, with registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, as liquidator.
3. Determination of the powers of the liquidator.
4. Quarterly reports to the shareholders.
5. De-listing of the shares of Scandium Alternative Investments - Scandium Absolute Return Fund from the Copenhagen Stock Exchange.

II) The shareholders, their proxy-holders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy-holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to the present deed and will be registered with the deed.

The proxies of the represented shareholders, after having been signed "ne varietur" by the board of the meeting and the undersigned notary, will also remain annexed to these minutes.

III) The present extraordinary general meeting has been convened by a convening notice containing the agenda and sent by registered mail on November 11, 2009.

IV) It appears from the attendance list that out of 328,874.3906 shares representing the entire share capital 168,433.1248 shares are represented at the present extraordinary general meeting.

Accordingly, the meeting is validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to dissolve and to put the company into liquidation.

Second resolution

The general meeting resolves to fix the number of liquidators at one (1) and to appoint H.R.T. Revision, represented by Dominique Ransquin, with registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, as liquidator.

Third resolution

The general meeting resolves to determine the powers of the liquidator as follows:

- the liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by Articles 144 and following of the law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorisation of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;
- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator shall terminate the investment management agreement with Scandium Asset Management A/S with effect on November 30, 2009;
- the liquidator shall appoint Casper Hallas as investment advisor with effect from December 1, 2009 and shall dispose of the Company's assets only upon receipt of positive advice from the investment advisor; the investment advisor shall be entitled to receive a remuneration for its services at the hourly rate of EUR 250.-;
- the liquidator shall be entitled to receive a remuneration for its services at the hourly rate of EUR 250.-.

Fourth resolution

The general meeting resolves that Casper Hallas shall establish on a quarterly basis a summary of the financial situation of the Company and that Carnegie Fund Management Company S.A. shall distribute such quarterly reports to the shareholders.

Fifth resolution

The general meeting resolves to de-list the shares of Scandium Alternative Investments - Scandium Absolute Return Fund from the Copenhagen Stock Exchange.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the undersigned notary by surnames, given names, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SCANDIUM ALTERNATIVE INVESTMENTS, société d'investissement à capital variable ayant son siège social au Centre Europe, 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 1620 du 25 août 2006, tel que modifié par un acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire prénommé, en date du 13 septembre 2006, publié au Mémorial C numéro 1883 du 6 octobre 2006.

La séance a été ouverte sous la présidence de Me Luc COURTOIS, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg (le "Président").

Le Président désigne comme secrétaire Me Stephanie DOEBLE, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Corinne PHILIPPE, avec adresse professionnelle au 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination de H.R.T. Révision, représenté par Dominique Ransquin, avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg comme liquidateur.
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
4. Rapports trimestriels aux actionnaires.
5. Retrait de la cotation des actions de Scandium Alternative Investments - Scandium Absolute Return Fund sur la Bourse de Copenhague.

II) Les actionnaires, leurs mandataires et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) La présente assemblée générale a été convoquée par un avis de convocation contenant l'agenda et envoyé par courrier recommandé le 11 novembre 2009.

IV) Il résulte de cette liste de présence que des 328.874,3906 actions représentant l'intégralité du capital social souscrit 168.433,1248 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des liquidateurs à un (1) et de nommer H.R.T. Révision, représenté par Dominique Ransquin, avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme liquidateur.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit :

- le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas prévus par la loi;

- le liquidateur n'est pas obligé de dresser inventaire;
- le liquidateur résiliera le contrat de gestion en investissement avec Scandium Asset Management A/S avec effet au 30 novembre 2009;
- le liquidateur nommera Casper Hallas comme conseiller en investissement avec effet au 1^{er} décembre 2009 et réalisera les actifs de la Société seulement sur avis positif du conseiller en investissement; le conseiller en investissement sera en droit de percevoir une rémunération pour ses services à un taux horaire de 250 euros;
- le liquidateur sera en droit de percevoir une rémunération pour ses services à un taux horaire de 250 euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que Casper Hallas établira trimestriellement un résumé de la situation financière de la Société et que Carnegie Fund Management Company S.A. distribuera ce rapport trimestriel aux actionnaires.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide du retrait de la cotation des actions de Scandium Alternative Investments - Scandium Absolute Return Fund sur la Bourse de Copenhague.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Courtois, Doeble, Philippe, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1^{er} décembre 2009. Relation: EAC/2009/14638. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2010004472/144.

(090198822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Amur Consumer Capital No 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 141.057.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the third of December.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Stichting Amur Consumer Capital No 1, a foundation duly incorporated and validly existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 33203015,

hereby represented by Mr Frédéric Lahaye, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal in Amsterdam on 1 December 2009.

Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party, represented as foresaid, acting in its capacity as sole shareholder of the Company has requested the undersigned notary to document the following:

I.- The appearing party is the sole shareholder Amur Consumer Capital No 1 S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141.057 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 13 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2219 on 11 September 2008. The articles of incorporation have not been amended since its incorporation.

II.- The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into thirty-one (31) shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

III.- The appearing party, as sole shareholder of the Company, declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- The appearing party as sole shareholder of the Company declares explicitly to dissolve the Company and to proceed with the immediate liquidation of the Company.

V.- The appearing party, acting in its capacity of liquidator, declares to take over all assets and to assume all liabilities of the Company. The liquidation of the Company is thus effected without prejudice to the rights of any third party, given that the appearing party assumes all liabilities of the Company in their current state.

VI.- As a consequence of such dissolution, full discharge is granted to the directors for the carrying out of their mandate up to the date of the dissolution of the Company.

VII.- The shareholders' register of the dissolved Company is cancelled.

VIII.- The records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at the former registered office of the Company, which is at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known by the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 3 décembre 2009.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Stichting Amur Consumer Capital No 1, une fondation régie par les lois hollandaises ayant son siège social au Locatellikade 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, enregistré auprès de la chambre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 33203015,

ici représentée aux fins des présentes par M. Frédéric Lahaye, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Amsterdam le 1^{er} décembre 2009.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations:

I.- La comparante est l'actionnaire unique de Amur Consumer Capital No 1 S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.057 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2219 du 11 septembre 2008. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

II.- Le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

III.- La comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- La comparante en tant qu'actionnaire unique de la Société déclare expressément dissoudre la Société et procéder à la liquidation immédiate de la Société.

V.- La comparante, agissant en sa qualité de liquidateur, déclare reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la Société. La liquidation de la Société est ainsi achevée sans préjudice des droits de tiers du fait que la comparante répond personnellement de tous les engagements sociaux de la Société dans leur état actuel.

VI.- Par suite de cette dissolution, décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs de la Société ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au jour de la dissolution de la Société.

VII.- Il est procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société dissoute.

VIII.- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Lahaye, C. Versandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 décembre 2009. LAC/2009/52326. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004427/90.

(090198285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

RE German Small Properties Two General Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.714.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

RE German Small Properties Two General Partners S.à r.l.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010004315/15.

(090197746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Bright Pattern, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 147.840.

In the year two thousand nine, on the ninth day of December.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of BRIGHT PATTERN, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at having its registered office in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy,

registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 147.840

incorporated by a deed of the undersigned notary on August 6th, 2009, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Association C (the "Mémorial") number 1830 of September 22nd, 2009, (the "Company").

The Meeting was declared open at 9.00 a.m. and was presided by Mrs Diana HOFFMANN, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed Mr Paul WEILER, employee, residing professionally in Luxembourg, as secretary of the Meeting.

Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg, is elected as scrutineer by the Meeting.

The chairman declared and requested the notary to record that:

(i) That the agenda of the Meeting is as follows:

Agenda

1.- Exchange the 310 (three hundred and ten) existing registered ordinary shares with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each into ten million (10,000,000) new shares without nominal value.

2.- Subsequent amendment of article 5.1. of the Articles of Incorporation.

3.- Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and that no convening notices were necessary.

(iv) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The Meeting then, after having duly acknowledged the statements made by the Chairman, by unanimous vote adopted the following resolution:

Sole resolution

The Meeting unanimously resolved to exchange the 310 (three hundred and ten) existing registered ordinary shares with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each into ten million (10,000,000) new shares without nominal value and subsequent amend point 1 of article 5 of the Articles of Incorporation, as follows:

" **Art. 5.1.** The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000.00 (thirty one thousand euro) divided into ten million (10,000,000) shares without nominal value, fully paid up."

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 9.10 a.m.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately Euro 900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same persons and in case of divergences between the English text and the German text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing parties in Luxembourg, who are each known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundneun, am neunten Dezember.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul Decker, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

fand eine außerordentliche Hauptversammlung (die „Versammlung“) der Aktiengesellschaft BRIGHT PATTERN mit Sitz in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 147.840

gegründet auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 6. August 2009 veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1830 vom 22. September 2009, (die „Gesellschaft“).

Die Hauptversammlung wird eröffnet um 9.00 Uhr durch die Vorsitzende Frau Diana HOFFMANN, Beamtin, berufsansässig in Luxemburg.

Die Vorsitzende hat Herrn Paul WEILER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg, zum Schriftführer bestimmt.

Herr Max MAYER, Beamter, wohnhaft in Luxemburg, wird zum Stimmzähler erwählt.

Der Vorsitzende gab folgende Erklärungen ab und ersuchte den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

(i) Die Tagesordnung der Versammlung lautet folgendermaßen:

Tagesordnung

1.- Austausch der 310 (dreihundertzehn) bestehenden Aktien mit einem Nennwert von 100,- EUR (einhundert Euro) in zehn Millionen (10.000.000) neue Aktien ohne Nennwert.

2.- Abänderung von Artikel 5.1 der Satzung

3.- Verschiedenes

(ii) Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, deren Bevollmächtigte sowie die Anzahl ihrer Aktien sind Gegenstand einer Anwesenheitsliste; diese Anwesenheitsliste, unterzeichnet durch die Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und die Mitglieder des Versammlungsbüros bleiben vorliegender Urkunde beigelegt, um mit derselben bei der Einregistrierungsbehörde hinterlegt zu werden.

(iii) Das gesamte Gesellschaftskapital ist bei gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten und da die anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, im Vorfeld der Versammlung über die Tagesordnung unterrichtet worden zu sein und diese zu kennen, erübrigen sich Einberufungsbescheide.

(iv) Die gegenwärtige Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ist ordnungsgemäß zusammengetreten und kann rechtsgültig über alle Tagesordnungspunkte beraten.

Daraufhin hat die Versammlung, nach Kenntnisnahme der Aussagen des Vorsitzenden, einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Einzigster Beschluss

Die Versammlung beschließt einstimmig die 310 (dreihundertzehn) bestehenden Aktien mit einem Nennwert von 100,- EUR (einhundert Euro) durch zehn Millionen (10.000.000) neue Aktien ohne Nennwert auszutauschen und dementsprechend Punkt 1. von Artikel 5 der Satzung folgenden Wortlaut zu erteilen:

„**Art. 5.1.** Das gezeichnete Grundkapital der Gesellschaft beträgt einunddreissig tausend Euro (31.000,- EUR), unterteilt in zehn Millionen (10.000.000) Aktien ohne Nennwert vollständig eingezahlt.“

Da nichts Sonstiges mehr auf der Tagesordnung ist, wurde die Versammlung um 9.10 Uhr beendet.

Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft entstehen, werden auf EUR 900,- geschätzt.

Der unterzeichnende Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Anfrage der oben genannten erschienenen Personen, die Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, gefasst ist; auf Anfrage der gleichen Person und im Falle einer Nichtübereinstimmung des englischen und des deutschen Textes, wird der englische Text vorwiegen.

Und nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannten erschienenen Parteien in Luxemburg vorgelesen wurde, haben dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: D. HOFFMANN, P. WEILER, M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54411. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Dezember 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010004395/105.

(090198368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.823.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the third of December.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Stichting Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg), a foundation incorporated and governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at Locatellikade, 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34278109,

hereby represented by Mr Frédéric Lahaye, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal in Amsterdam on 2 December 2009.

Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party, represented as foresaid, acting in its capacity as sole shareholder of the Company has requested the undersigned notary to document the following:

I.- The appearing party is the sole shareholder Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg) S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130.823 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 16 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2094 on 26 September 2007. The articles of incorporation have not been amended since its incorporation.

II.- The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into three hundred ten (310) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

III.- The appearing party, as sole shareholder of the Company, declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- The appearing party as sole shareholder of the Company declares explicitly to dissolve the Company and to proceed with the immediate liquidation of the Company.

V.- The appearing party, acting in its capacity of liquidator, declares to take over all assets and to assume all liabilities of the Company. The liquidation of the Company is thus effected without prejudice to the rights of any third party, given that the appearing party assumes all liabilities of the Company in their current state.

VI.- As a consequence of such dissolution, full discharge is granted to the directors for the carrying out of their mandate up to the date of the dissolution of the Company.

VII.- The shareholders' register of the dissolved Company is cancelled.

VIII.- The records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at the former registered office of the Company, which is at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known by the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 3 décembre.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Stichting Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg), une fondation régie par les lois hollandaises ayant son siège social au Locatellikade 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, enregistré auprès de la chambre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 34278109,

ici représentée aux fins des présentes par M. Frédéric Lahaye, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Amsterdam, le 2 décembre 2009.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations:

I.- La comparante est l'actionnaire unique de Black Diamond CLO 2007-1 (Luxembourg) S.A. une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.823 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2094 du 26 septembre 2007. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

II.- Le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cents dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

III.- La comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- La comparante en tant qu'actionnaire unique de la Société déclare expressément dissoudre la Société et procéder à la liquidation immédiate de la Société.

V.- La comparante, agissant en sa qualité de liquidateur, déclare reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la Société. La liquidation de la Société est ainsi achevée sans préjudice des droits de tiers du fait que le comparant répond personnellement de tous les engagements sociaux de la Société dans leur état actuel.

VI.- Par suite de cette dissolution, décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs de la Société ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au jour de la dissolution de la Société.

VII.- Il est procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société dissoute.

VIII.- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Lahaye, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 décembre 2009. LAC/2009/52324. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004425/90.

(090198246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Serenity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 73.340.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STARCO INVESTMENTS INC, une société de droit panaméen, ayant son siège social à ADR Building, 13th Floor, Samuel Lewis Avenue, Panama City, Republic of Panama (le "Mandant"),

ici représentée par Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"),

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée à Panama en date du 23 novembre 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. La société anonyme SERENITY S.A. (la "Société"), ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 73.340 a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 157 du 19 février 2000. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises, et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Paul FRIEDERS, prèdit, en date du 20 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 2665 du 21 novembre 2007.

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de un million cent mille euros (1.100.000,- EUR) représenté mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des actions de la Société et, en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

V. Le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que l'ensemble des dettes de la Société a été réglé ou est dûment provisionné, qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, qu'il s'engage à prendre, avant tout paiement à sa personne, à sa charge tout passif impayé pouvant éventuellement exister à charge de la Société, connu ou inconnu à ce jour, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la Société;

VIII. Le Mandant déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée;

IX. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués approximativement à mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Braun, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 décembre 2009. LAC/2009/53396. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004429/52.

(090198330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Skyblue Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 84.181.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

"FARVA S.A.", une société constituée et existant sous le droit panaméen, établie et ayant son siège social à Plaza 2000 Building 50th Street, Panama-City, République de Panama,
ci-après désignée: "le mandant".

Lequel mandant est ici représenté par:

la société "LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.", en abrégé "INTERCONSULT", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, laquelle dernière est représentée aux fins des présentes par:

a) Madame Angelina SCARCELLI, employée privée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Madame Carine AGOSTINI, employée privée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de la société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe, ci-après désignée: "la mandataire",

en vertu d'une procuration générale donnée le 27 décembre 1999,

une copie de ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les représentants de la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui.

Laquelle mandataire, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société "SKYBLUE HOLDING S.A." (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 84.181, a été constituée sous la forme d'une société anonyme, suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 16 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 317 du 26 février 2002 (ci-après: "la Société").

II.- Que les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par acte dressé par le notaire soussigné en date du 23 avril 2007, lequel acte fut publié au Mémorial, le 9 août 2007, sous le numéro 1686 et page 80926.

III.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à huit millions cinq cent vingt-deux mille euros (EUR 8.522.000.-) représenté par quatre-vingt-cinq mille deux cent vingt (85.220) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, chaque action étant intégralement libérée.

IV.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "SKYBLUE HOLDING S.A.", prédésignée.

V.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les quatre-vingt-cinq mille deux cent vingt (85.220) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, qu'il, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

IX.- Que les certificats d'actions au porteur ou le cas échéant, le registre des actionnaires nominatifs ont été annulés à partir de ce jour, en présence du notaire instrumentaire.

X.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants de la mandataire de la partie comparante, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdites personnes ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. SCARCELLI, C. AGOSTINI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15321. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2010004493/62.

(090197720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

B.G. Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.208.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 17.07.2009.

BETSCH Jean-Louis.

Référence de publication: 2010003702/10.

(090197326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

PCF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 125.451.

Aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 16.11.2009, welche am Gesellschaftssitz abgehalten wurde, gehen folgende Beschlüsse hervor:

01 Alle Teilhaber waren anwesend.

02 Der Gesellschaftssitz wird von 1, Duarrefstrooss, L-9990 WEISWAMPACH nach 19, Duarrefstrooss, L-9990 WEISWAMPACH verlegt.

STOFFELS Erich

Bevollmächtigter des Verwaltungsrates

Référence de publication: 2010003701/14.

(090197332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Bluenet Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.911.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the fourteenth of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr. Vicente Laya Cillero, of Chilian nationality, with address at Fray Martin, 12355, Las Condes, Santiago de Chile, Chili, and holder of a valid passport number 1.883.290-9, here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one proxy established on September 11, 2009.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of "Bluenet Holdings S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135.911 (the "Company").

II. The sole shareholder resolves to dissolve the Company by anticipation.

III. The appearing person, as the liquidator of the Company, declares that all liabilities of the Company have been settled.

IV. The activity of the Company has ceased; the whole assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

V. The sole shareholder resolves to grant discharge to the Company's managers for the exercise of their mandates until today.

VI. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered seat of the Company.

VII. The sole shareholder resolves to perform the dissolution of the Company in accordance with articles 141 to 151 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

M. Vicente Laya Cillero, de nationalité chilienne, avec adresse à Fray Martin, 12355, Las Condes, Santiago de Chili, Chili, détenteur d'un passeport portant le numéro 1.883.290-9, ici représenté par Madame Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 septembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de "Bluenet Holdings S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.911 (la "Société").

II. L'associé unique décide de dissoudre la Société de manière anticipée.

III. Le comparant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif de la Société est réglé.

IV. L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

V. L'associé unique décide d'accorder décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VI. Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société.

VII. L'associé unique décide de soumettre la dissolution de la Société aux articles 141 à 151 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37911. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004456/84.

(090198204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.795.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of November.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited liability company (société anonyme) DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 51.795, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, incorporated by notarial deed of Me Camille Hellinckx on July 21, 1995, published in the Mémorial C number 510 of October 5, 1995 (the "Company"). The Company's articles of association have been amended for the last time by notarial deed of Me Paul Frieders on December 21, 2001, published in the Mémorial C number 642 of April 25, 2002.

The meeting is opened and presided by Francis MEES, employee, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary of the meeting Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Marie-Claude FRANK, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to dissolve the Company.

2. Appointment of FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, as sole liquidator of the Company.

3. Determination of the powers of the liquidator as follows:

- the liquidator shall have the broadest powers to carry out its mandate, and in particular all the powers provided for by article 144 and following of the Luxembourg law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorisation of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;

- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;

- the liquidator may make advance payments of liquidation proceeds after having paid or set aside sufficient funds to meet creditor's actual and contingent claims;

- it may, under its own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one (1) or several agents such powers it determines and for the period it fixes.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the (i) seven thousand two hundred (7,200) class A shares, (ii) seven thousand two hundred (7,200) class B shares and (iii) seven thousand two hundred (7,200) class C shares, each with a nominal value of two euro and fifty-eight cent (€2.58), representing the whole corporate capital of fifty-five thousand seven hundred and twenty-eight euro (€55,728.-) of the Company are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminary advised.

V) After deliberation, the following resolutions were adopted by the general meeting:

First resolution

The general meeting decides to dissolve and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The general meeting resolves to fix the number of liquidators at one (1) and to appoint FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The general meeting resolves to determine the powers of the liquidator as follows:

- the liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by article 144 and following of the Luxembourg law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorisation of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;
- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator may make advance payments of liquidation proceeds after having paid or set aside sufficient funds to meet creditor's actual and contingent claims; and
- the liquidator may, under its own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one (1) or several agents such powers it determines and for the period it fixes.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to nine hundred Euros.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of the present document.

The document having been read to the appearing persons, who are all known to the notary, by name, surname, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary, the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le vingtième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 51.795, ayant son siège social à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Me Camille Hellinckx du 21 juillet 1995, publié au Mémorial C, numéro 510 du 5 octobre 1995 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié de Me Paul Frieders le 21 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 642 du 25 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Francis MEES, employé demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Cristiana VALENT, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Marie-Claude FRANK, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de dissoudre la Société.
2. Nomination de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme liquidateur unique de la Société.
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur comme suit:
 - le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas prévus par la loi,
 - le liquidateur est dispensé de dresser inventaire,
 - il peut faire des prélèvements anticipés sur le produit de la liquidation après avoir payé ou réservé des fonds suffisants pour régler les créances certaines et éventuelles de la Société, et
 - il peut, sous sa responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un (1) ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les (i) sept mille deux cents (7.200) actions de classe A, (ii) sept mille deux cents (7.200) actions de classe B et (iii) sept mille deux cents (7.200) actions de classe C, chacune avec une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (€2,58), représentant l'intégralité du capital social de cinquante-cinq mille sept cent vingt-huit euros (€55.728,-) de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale de la Société décide la dissolution et la mise en liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de fixer le nombre de liquidateurs à un (1) et de nommer FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme liquidateur unique de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

- le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas prévus par la loi,
- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire,
- il peut faire des prélèvements anticipés sur le produit de la liquidation après avoir payé ou réservé des fonds suffisants pour régler les créances certaines et éventuelles de la Société, et
- il peut, sous sa responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants tous connus du notaire par nom, prénoms, état civil et demeure, les comparants ont signé ensemble, avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Mees, C. Valent, M.-C. Frank, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 novembre 2009. LAC/2009/50394. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004488/143.

(090197957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Lexington Capital Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 157.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.792.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of November.

Before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KFN CO-INVEST HOLDINGS L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under the number 3972443,

here represented by Ms. Mélanie Sauvage, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

A copy of said proxy, having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

I. KFN CO-INVEST HOLDINGS L.P., the appearing party is the sole shareholder of the Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing under the name Lexington Capital Holdings SARL, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number N° 133.792 and a share capital amounting to EUR 157,000 (one hundred fifty-seven thousand euro) (the Company);

II. The Company has been incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on October 12, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations*, number 2938, page 141007, on December 18, 2007;

III. The capital of the Company is set at one hundred fifty-seven thousand euro (EUR 157,000) divided into six thousand two hundred eighty (6,280) shares in registered form having a par value of twenty-five euro (EUR 25.00) each;

IV. The Company's financial year starts on the first day of January of each year and shall terminate on December 31st of the same year.

Resolutions

The appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect; and

(i) The appearing party is appointed as liquidator of the Company;

(ii) The appearing party notes that the Company has issued 618,987 (six hundred eighteen thousand nine hundred eighty-seven) convertible preferred equity certificate on October 12, 2007 (the CPECs), all subscribed by the appearing party;

(iii) The appearing party, in its capacity as holder of the CPECs and the Company, as issuer of the CPECs, hereby represented by the appearing party in its capacity as liquidator, decides to waive their respective rights and obligations under the CPECs terms and conditions and the CPECs are therefore immediately cancelled;

(iv) The appearing party, in its capacity as liquidator of the Company notes that the Company owns the amount of EUR 140,485.19 (one hundred forty thousand four hundred eighty-five euro and nineteen cents) on its bank account (the Cash) and decides to distribute the Cash to the sole shareholder of the Company as liquidation proceeds;

(v) The appearing party declares (i) that, except for administrative charges for liquidation purposes of the Company, all the known debts have been paid, (ii) that it takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown, of the Company, and (iii) that it undertakes to assume all the liabilities of the Company and hence, the Company's liquidation can be terminated without prejudice; consequently the Company is hereby liquidated and the liquidation is closed;

(vi) The appearing party is hereby empowered to file any outstanding tax returns of the Company after the closing of its liquidation. The appearing party appoints Citco, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as its fiscal agent to the extent it regards Luxembourg tax matters of the Company;

(vii) Full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates; and

(viii) The books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

French translation to be provided:

L'an deux mille neuf, le vingtième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu KFN CO-INVEST HOLDINGS L.P., un limited partnership constitué sous le droit de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA et inscrite auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3972443, ici représentée par Melle Mélanie Sauvage, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Une copie de ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire d'acter que:

I. KFN CO-INVEST HOLDINGS L.P. est l'associé unique de Lexington Capital Holdings SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.792 et ayant un capital social de EUR 157.000 (cent cinquante-sept mille euros) (la "Société");

II. La Société a été constituée par acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 2938, page 141007, le 18 décembre 2007;

III. Le capital social de la Société est fixé à cent cinquante sept mille euros (EUR 157.000) divisé en six mille deux cent quatre-vingt (6.280) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

IV. L'année sociale commende le premier janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Résolutions

La partie comparante a décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat; et

(i) La partie comparante est nommée liquidateur de la Société;

(ii) La partie comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, note que la Société détient 618.987 (six cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept) convertible preferred equity certificate émis le 12 octobre 2007 (les CPECs), tous souscrits par la partie comparante;

(iii) La partie comparante, en sa qualité de détenteur des CPECs et la Société, comme émettrice des CPECs, ici représentée par la partie comparante en sa qualité de liquidateur, conviennent de renoncer à leurs droits et obligations respectifs en application des CPECs terms and conditions et les CPECs sont en conséquence immédiatement annulés;

(iv) La partie comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, constate que la Société détient un montant de EUR 140.485,19 (cent quarante mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros et dix-neuf centimes) sur son compte bancaire (le "Cash") et décide de distribuer le Cash à l'associé unique de la Société au cours de la liquidation;

(v) La partie comparante déclare (i) que, à l'exception des frais administratifs pour les besoins de la liquidation de la Société, toutes les dettes connues ont été payées, (ii) qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers connus ou inconnus, de la Société et (iii) qu'elle s'engage à répondre de tous les engagements sociaux de la Société et ainsi la liquidation de la Société peut s'achever sans préjudice du fait; par conséquent la Société est liquidée par les présentes et la liquidation est clôturée;

(vi) Pouvoir est conféré par les présentes à la partie comparante d'enregistrer toutes déclarations d'impôts en souffrance de la Société après clôture de sa liquidation. La partie comparante désigne Citco, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg comme son représentant fiscal dans la limite de ce qui concerne les questions de droit fiscal luxembourgeois de la Société;

(vii) Pleine et entière décharge est accordée aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats; et

(viii) Les livres, documents et dossiers de la Société seront conservés durant une période de cinq ans au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: M. Sauvage, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 novembre 2009. LAC/2009/49934. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004445/122.

(090197712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Trans Europe Invest SA., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 69.128.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le treize novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WAINWARD LIMITED INC, une société de droit anglais, ayant son siège social à 45, Ealing Road, GB-HAO 4BA Wembley, Grande-Bretagne (le "Mandant"),

ici représentée par Monsieur Jean-Nicolas WEBER, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"),

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée à Wembley en date du 6 octobre 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. TRANS EUROPE INVEST SA. (la "Société"), ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, Avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 69.128 a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange en date du 31 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 446 du 14 juin 1999. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Frank MOLITOR, prêté, en date du 29 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 78 du 27 janvier 2005.

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de six cent mille dollars américains (600.000,- USD) représenté par six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars américains (100,- USD), toutes souscrites et entièrement libérées.

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des actions de la Société et, en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V. Le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que l'ensemble des dettes de la Société a été réglé ou est dûment provisionné, qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, qu'il s'engage à prendre, avant tout paiement à sa personne, à sa charge tout passif impayé pouvant éventuellement exister à charge de la Société, connu ou inconnu à ce jour, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution.

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. Il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la Société.

VIII. Le Mandant déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée.

IX. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués approximativement à neuf cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte,

Signé: J.-N. Weber, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 novembre 2009. LAC/2009/48310. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004441/52.

(090197706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

RE German Small Properties General Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.415.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

RE German Small Properties General Partners S.à r.l.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010004440/15.

(090197743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

PMI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 50.668.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, décembre 2009

Pour PMI S.à r.l.

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010003055/13.

(090197018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

WATAMAR & Cie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 146.075.

*Extrait de l'assemblée générale
extraordinaire du 2 décembre 2009*

L'actionnaire unique accepte les démissions

des administrateurs

- Monsieur Ralph BOURGNON, expert-comptable et fiscal, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy,

- Monsieur Ronald WEBER, expert-comptable et fiscal, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy,

- Monsieur Carlo REDING, expert-comptable et fiscal, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy

du commissaire aux comptes

- PKF Abax Audit, B 142.867, ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg

L'assemblée générale nomme pour une durée de six ans aux fonctions

d'administrateurs

- Monsieur Franz BONDY, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy

- Monsieur Nabil GEMAYEL, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Place Saint-Gervais, 1, CH-1204 Genève

- Monsieur Marcel DELL, administrateur de sociétés, demeurant au 37, rue Pierre Clément à L-4916 Bascharage de commissaire aux comptes

- WTS Holding SAL, une société Holding libanaise, ayant son siège social à Achrafieh - Sassine Square, 13148 Beyrouth / Liban (RC Beyrouth N°1161)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/12/2009.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010003576/33.

(090196582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Hottinger Research and Marketing Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 126.539.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003063/11.

(090197249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Vinval S.C.I., Société Civile.

Siège social: L-4910 Hautcharage, 51, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg E 596.

L'an deux mil neuf, le neuvième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1- Monsieur Vincenzo Papillo, restaurateur, né à Bivibo Valentia (Italie) le 18 octobre 1972, demeurant à B-6700 Barnich/Arlon, 56, rue du Bourg; et

2. - Mademoiselle Valérie Loiodice, indépendante, née à Sedan (France) le 5 avril 1974, demeurant à B-6700 Barnich/Arlon, 56, rue du Bourg.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile immobilière VINVAL S.C.I. ayant son siège social au 51, rue de Bascharage, L-4910 Hautcharage, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section E et le numéro 596 constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage en date du 14 février 2005, publié au Mémorial C numéro 593 du 20 juin 2005 (la "Société").

Lesquels comparants, représentant l'intégralité des parts de la société ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Première résolution

Les associés décident de préciser et compléter l'objet social de la Société et en conséquence l'article 2 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur et la gestion d'immeubles tant à Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation, pour autant qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèques et autres privilèges ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation - Frais

Les frais, dépens, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Vincenzo Papillo, Valérie Loiodice, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 décembre 2009. LAC/2009/53730. Reçu 75,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 18 décembre 2009. Paul BETTINGEN.
Référence de publication: 2010004378/43.
(090198237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Aviation Leasing OpCo 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 146.468.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} octobre 2009

A) L'adresse des gérants, Alexander James Bermingham et Anke Jager, est changée au 9a, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2009.

Pour Aviation Leasing OpCo 12 S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010003173/13.
(090197129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Danske Bank International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 14.101.

—
La liste des fondés de pouvoir (A) et (B) de la banque a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 décembre 2009.
Pour le notaire TOM METZLER
Christophe HOELTGEN

Référence de publication: 2010003204/13.
(090196992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Morgan Stanley Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 29.193.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 21 décembre 2009.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2010003219/12.
(090196653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Westfin Int. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 82.911.

—
Rectificatif du dépôt du 11/08/2009 (No L090125246)

Le bilan modifié au 31.12.2008, les comptes annuels au 31.12.2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010003450/16.

(090196785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

PGF II (Lime) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.735.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010003221/12.

(090196743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Eurofins Pharma Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 122.862.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2009.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010003240/12.

(090197498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Energie Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 89.014.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} juin 2009 à 11.30 heures au siège social de la société

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'accepter la démission de M. Kristian Groke et de M. Robert Weirig en tant qu'administrateurs de la société.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2009.

Energie Service S.A.

Signature

Référence de publication: 2010003262/13.

(090197069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Yous Real Estate Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 144.341.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 17/06/2009 que:

- G.T. Experts Comptables Sàrl avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121917 est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de la Fiduciaire Jean-Marc Faber S.à r.l. démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/12/2009.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010003279/17.

(090197530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Distribelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 95.648.

Par la présente, nous avons le regret de vous informer que nous démissionnons de notre poste de commissaire aux comptes de la société Distribelux S.A., et ceci avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Trustconsult Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010003271/12.

(090196758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

The Ticketing Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 121.915.

Par la présente, j'ai le regret de vous informer que je démissionne de mon poste d'administrateur de la société The Ticketing Group S.A., et ceci avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 novembre 2009.

Michel VAUTHERIN.

Référence de publication: 2010003273/11.

(090196765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: KRW 157.000.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.937.

Extrait des résolutions circulaires de l'actionnaire unique de la Société du 9 novembre 2009

En vertu de la résolution circulaire de l'actionnaire unique de la société datée du 9 novembre 2009, il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Joel Hammer de son poste de Gérant avec effet immédiat
2. De nommer Monsieur Dave Guiteau, avec adresse professionnelle 277 Park Avenue, 46th Floor, NY 10172, Etats-Unis, Gérant de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Les gérants sont désormais:

- Dave Guiteau
- Romain Paulus
- Marion Géniaux
- Fabrice Coste

Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Fabrice Coste

Manager

Référence de publication: 2010003277/22.

(090196781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Global Net S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 78.135.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/07/2009 que:

- G.T. Experts Comptables Sarl avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121917 est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Becker + Cahen & Associés S.à.r.l. démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/12/2009.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010003280/17.

(090197543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

GEOPF St George's Retail Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.509.400,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.959.

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société le 11 décembre 2009, le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. est reconduit pour une période expirant au moment de l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Signatures

Référence de publication: 2010003281/17.

(090196818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

TRILUX Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.421.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société "TRILUX LUXEMBOURG S.à r.l.", reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 décembre 2009, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15129.

- que la société "TRILUX LUXEMBOURG S.à r.l." (la "Société"), société anonyme, établie et ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90421,

constituée suivant acte notarié du 28 novembre 2002 et publié au Mémorial C numéro 107 du 4 février 2003; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 4 novembre 2005 et publié au Mémorial C numéro 545 du 15 mars 2006, au capital social de cent seize mille Euros (116.000.- EUR) représenté par mille cent soixante (1.160) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100.- EUR) chacune,

se trouve à partir de la date du 4 décembre 2009 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 9 septembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les

article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 22 décembre 2009.

Référence de publication: 2010003681/29.

(090197070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Colomis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 58.989.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 novembre 2009 à 11.00 heures

- Acceptation de la démission de Madame Petra J.S. Dunselman en tant qu'administrateur de la société à partir du 30 juin 2009.

- Reconduction des mandats suivants: Monsieur Sammy Haress, et de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A. en tant qu'Administrateurs, de Goffin & Associés S.A. en tant que Commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2010.

- La nouvelle adresse des Commissaires aux comptes Goffin & Associés S.A. est désormais: 168, Avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010003285/19.

(090197437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Tuma Trade, Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.726.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 17/11/2009.

Signature.

Référence de publication: 2010003709/10.

(090197310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

A.D. Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.567.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 09/12/09.

AD CONSULT

FIDUCIAIRE TREUHANDGESELLSCHAFT S.à r.l. / G.m.b.H.

96, route d'Arlon B.P. 16

L-8201 Mamer

Signature

Référence de publication: 2010003711/15.

(090197303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.
